



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

**Vous êtes ici :** [Accueil](#) > Article : Patrimoine mondial de l'Unesco Non aux...

## Patrimoine mondial de l'Unesco Non aux Paysages de Champagne

[Réagir](#)

[Envoyer](#)

[Imprimer](#)

C'est vendredi, jour de la célébration de la Saint-Vincent, saint patron des vignerons, que la Champagne a appris que son dossier d'inscription à la candidature en vue d'une inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco n'a pas été choisi par le Comité des biens français.

On s'en doutait. Depuis le début du mois de novembre, période à laquelle s'était déroulé le grand oral de l'association Paysages de Champagne devant les experts du Comité des biens français en vue d'être présenté à l'Unesco, il ne s'était rien passé. Les élus étaient venus en nombre assister la région. Les experts avaient pu rencontrer Adeline Hazan, maire de Reims, Franck Leroy, maire d'Épernay, Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, Jacques Krabal, maire de Château-Thierry, Dominique Levêque, maire d'Aÿ, et Catherine Vautrin, députée de la Marne et vice-présidente de l'Assemblée nationale. Des intervenants comme Yves Bénard, président de l'Inao, avaient présenté la Champagne, son savoir-faire, son héritage et ses terroirs. Mais depuis, un silence assourdissant entourait le dossier. Hormis les différents bruits de couloirs qui, malheureusement, ne laissaient présager rien de bon.

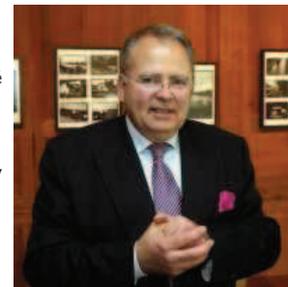
Les bassins miniers du Nord retenus

Pour Pierre Cheval, président de l'association Paysages de Champagne, créée pour mener à bien ce dossier, c'est comme une sorte de soulagement. « Je suis satisfait que la décision ait été enfin prise. On va pouvoir travailler dans le bon sens. Je suis d'ailleurs très content que les bassins miniers du Nord-Pas-de-Calais aient été choisis. Je suis sûr qu'ils vont déboucher des bouteilles de champagne chez les Ch'tis ! Leur dossier était parfaitement dans les clous. » Une évidence quand on sait que le bassin minier a plusieurs fois porté sa candidature auprès du Comité des biens français. Il reste à savoir pourquoi la Champagne n'a pas été retenue. L'explication est simple, voire scolaire.

« Il faut que nous travaillions sur notre dossier. Ni trop ni pas assez, il faut qu'il soit parfait. Nous devons mettre en avant la Valeur universelle exceptionnelle. » Cette fameuse VUE si chère au Comité des biens français. « Nous devons aller plus loin dans la rédaction, et soulever des points scientifiques et historiques. Nous avons peut-être été trop affectifs avec notre région. C'est normal, nous sommes champenois et fiers de l'être. »

Trois experts devraient être nommés par le Comité des biens français pour accompagner l'association Paysages de Champagne. Qui compte se représenter l'an prochain.

Sophie CLAEYS-PERGAMENT



**Agrandir la photo**

Pierre Cheval : « Je suis satisfait que la décision a été enfin prise. On va pouvoir travailler dans le bon sens. »

Haut de page

Article paru le : **26 janvier 2010**

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)

[Imprimer cet article](#)

[> Articles sur le même thème](#)

**Les commentaires** (0 commentaires)

[» Tous les commentaires](#)

### Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

[Mentions légales](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Contactez-nous](#)

Rechercher

**Actualités**

France/Monde  
Economie  
Champagne  
Politique

**Votre département**

Marne  
Ardennes  
Aisne

**Communautés**

Forums  
Publiez vos photos  
Visitez la galerie photos  
Pronosez un événement

**Services**

Agenda  
Guide touristique  
Météo  
Concours

**Petites Annonces**

Immobilier  
Automobile  
Emploi  
Emploi local

**Groupe Hersant Média**

L'est-éclair  
Libération Champagne  
L'Aisne Nouvelle  
Paris Normandie